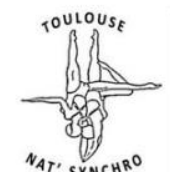


PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS SPORTIFS
Octobre 2023 à Juin 2024
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE DE NATATION



CALENDRIER OCTOBRE 2023-JUIN 2024

Date	Dénomination	Lieux	Réunions	Catégories
COMPETITIONS NATATION COURSE				
SAISON 2023				
08/10/2023	MEETING DE REPRISE	ALBAN MINVILLE	2	B / J / S
14/10/2023 (à valider)	MEDAILLES DU TOAC #3	LEO LAGRANGE	2	A/B
21-22/10/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #1	ALEX JANY	3	B / J / S
VACANCES SCOLAIRES 21/10 - 06/11				
29/10/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MAITRES #1	BALMA	1	MAÎTRES (C0)
12/11/2023	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX TC	MURET	2	TOUTES
25-26/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL OPEN BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #2	ALEX JANY	3	B / J / S
03/12/2023	INTERCLUBS AVENIRS	PORTET	1	A
09/12/2023	MEDAILLES DU TOAC FINALES	LEO LAGRANGE	2	A/B
VACANCES SCOLAIRES 23/12 - 08/01				
SAISON 2024				
21/01/2024	TROPHEES PAULE LACOSTE #1	PORTET	1	A
27-28/01/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #3	MURET	3	B / J / S
04/02/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MAITRES #2	BALMA ou PORTET	1	MAÎTRES (C0)
VACANCES SCOLAIRES 10/02 - 26/02				
16-17/03/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #4	LEO LAGRANGE	3	B / J / S
24/03/2024	TROPHEES PAULE LACOSTE #2	PORTET	1	A
VACANCES SCOLAIRES 6/04 - 22/04				
21/04/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MAITRES #2-2023	BALMA ou PORTET	1	MAÎTRES (C0)
27-28/04/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL OPEN BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #5	LEO LAGRANGE	3	B / J / S
05/05/2024	TROPHEES PAULE LACOSTE #3	PORTET	1	A
25-26/05/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL OPEN AVENIRS4/BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #6	LEO LAGRANGE	3	A4 ?/B / J / S
02/06/2024	INTERCLUBS BENJAMINS	ALBAN MINVILLE	1	B
15-16/06/2024	GRAND PRIX OPEN DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	LEO LAGRANGE	4	B / J / S
15-16/06/2024	SUPERTROPHEES PAULE LACOSTE	LEO LAGRANGE	4	A
VACANCES SCOLAIRES 06/07				

LES CATÉGORIES D'ÂGE

L'âge est celui du nageur au 31 décembre de l'année en cours, aucun sur-classement ne sera admis.

A noter l'adaptation à partir de la saison 2024 des catégories d'âge pour répondre aux modifications effectuées à l'international.

SAISON 2023 du 1er janvier au 31 décembre 2023				
Dames			Messieurs	
AVENIRS 1	6-8 ans	2017 à 2015	6-9 ans	2017 à 2014
AVENIRS 2	9 ans	2014	10 ans	2013
AVENIRS 3	10 ans	2013	11 ans	2012
AVENIRS 4	11 ans	2012	12 ans	2011
AVENIRS	6-11 ans	2017 à 2012	6-12 ans	2017 à 2011
BENJAMIN(E)S	12-13 ans	2011 à 2010	13-14 ans	2010 à 2009
JUNIORS	14-17 ans	2009 à 2006	15-18 ans	2008 à 2005
SENIORS	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

FILLES	Année de naissance	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
	"Classification"	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	
Catégories		BENJAMIN(E)S		JUNIORS				SENIORS	
GARÇONS	"Classification"	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +	
	Année de naissance	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003

SAISON 2024 du 1er janvier au 31 décembre 2024				
Dames			Messieurs	
AVENIRS 1	6-8 ans	2018 à 2016	6-8 ans	2018 à 2016
AVENIRS 2	9 ans	2015	9 ans	2015
AVENIRS 3	10 ans	2014	10 ans	2014
AVENIRS 4	11 ans	2013	11 ans	2013
AVENIRS	6-11 ans	2018 à 2013	6-11 ans	2018 à 2013
BENJAMIN(E)S	12-13 ans	2012 à 2011	12-13 ans	2012 à 2011
JUNIORS	14-18 ans	2010 à 2006	14-18 ans	2010 à 2006
SENIORS	19 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2005 et avant

FILLES	Année de naissance	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005 et av
	"Classification"	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19ans et +
Catégories		BENJAMIN(E)S		JUNIORS					SENIORS
GARÇONS	"Classification"	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19ans et +
	Année de naissance	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005 et av

A noter :

- Dans le cadre de la réforme de la licence, tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».
- Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.

Ainsi, les dispositions suivantes seront mises en œuvre :

1) Accès direct à la compétition :

Les nageurs de 11 ans et plus (né(e)s en 2012 et avant- jusqu'au 31/12/2023- et en 2013 et avant- à partir du 01/01/2024), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

2) Test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition :

Les nageurs de 10 ans et moins (né(e)s en 2013 et après- jusqu'au 31/12/2023- et en 2014 et après- à partir du 01/01/2024) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage ou de l'attestation Savoir Nager en Sécurité (qui remplace le Sauv'Nage à partir du 1^{er} septembre 2023) avant d'accéder à la compétition.

Prévisionnel 8 Septembre

INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

- **Licences**

Les engagements étant contrôlés par Extranat, le défaut de licence empêche tout engagement.

Toute personne présente en bord de bassin devra être à jour de licence, hormis, ponctuellement, celles dûment autorisées par l'organisateur.

- **Engagements**

Les engagements se feront sur extranat.fr. **Attention à la date limite** : désormais, sauf cas particulier, quel que soit le jour de compétition, la date limite sera le mercredi soir précédent la compétition à minuit.

Au-delà de la date limite, les engagements « en retard » seront possibles sur demande par mail et réponse positive du CD31. **Le montant de ces engagements sera doublé.**

Pour les Interclubs (Avenirs, Benjamins et TC), en cas de forfaits dans une équipe, seul le remplacement du nageur sera admis. Aucune reconstitution globale d'équipe ne sera admise.

L'heure limite pour déclarer les forfaits est fixée au plus tard à une demi-heure avant le début de la compétition. Les formulaires de forfait seront disponibles au secrétariat de la compétition. Afin de favoriser le bon déroulement de la compétition les forfaits pourront être préalablement déclarés par mail jusqu'à la veille de la compétition à 17h00 à l'adresse mail du CD31.

- **LiveFFN**

Chaque compétition déclarée sur Extranat aura son LiveFFN dédié.

Le programme mis en ligne sur le liveFFN (lien disponible sur le site du comité départemental) reste à titre indicatif, en fonction des forfaits les séries pourront être resserrées.

Les résultats y seront disponibles. L'affichage mural ne sera fait qu'en cas de défaillance du LiveFFN.

Les entraîneurs doivent impérativement consulter le live de la compétition pour informer le secrétariat des éventuelles corrections à apporter. Les correctifs seront pris en compte immédiatement s'il y a lieu, avant la remontée des résultats sur le serveur FFN. Les demandes de correctifs qui seront faites après la remontée des résultats nécessiteront un délai pour être prises en compte.

- **Jury**

Pour un bon fonctionnement des compétitions, les clubs doivent fournir le nombre d'officiels demandés en fonction du bassin, du type de chronométrage et du nombre de nageurs du club. Ce quota sera indiqué dans le programme de chaque compétition.

Les officiels devront être licenciés le jour de la compétition, ainsi que pour les formations et recyclage.

Suite à la décision du 14/06/2022, les mesures prises suite au manque d'officiels sur les compétitions sont :

- Les désignations faites par le CD31 concerneront les Juges Arbitres, les Starters, le ou les gestionnaire(s) informatique(s) et le Délégué.
- Les quotas d'officiels à fournir à chaque réunion par les clubs sont définis dans le programme propre à chaque compétition.
- Les membres du jury de tête seront comptabilisés pour leur club.

- Un point sera fait par réunion chaque fin de trimestre (fin décembre, fin mars et fin juin) et les pénalités prévues seront appliquées selon la procédure décidée lors du comité directeur du CD31 du 18 avril 2023 et rappelée ci-dessous

Le comité directeur a donc validé la méthode de calcul des pénalités suivante :

- - *Le bilan est fait pour chaque club par trimestre en regardant réunion par réunion le nombre d'officiels dus et le nombre d'officiels présents*
- - *Un joker « Droit à l'erreur » est attribué systématiquement à chaque club pour le trimestre*
- - *Un deuxième joker « Sureffectif » est accordé à un club si le total de ses officiels en sureffectif comptabilisé globalement sur l'ensemble des compétitions du trimestre est supérieur ou égal au nombre de réunions du trimestre.*

1er Exemple : trimestre avec 8 réunions

O Le calcul par réunion montre pour le club concerné un déficit de 2 officiels.

O Le premier joker est accordé systématiquement ce qui ramène à 1 le chiffre à utiliser.

O Le club a fourni 30 officiels pour 20 dus sur l'ensemble des 8 réunions du trimestre.

O Le sureffectif de 10 officiels est supérieur ou égal à 8. Le joker "Sureffectif" est attribué. Ceci ramène à 0 le chiffre permettant le calcul de la pénalité.

O La pénalité appliquée sera donc de $0 \times 30\text{€}$ soit 0€

2ème Exemple : trimestre avec 6 réunions

O Le calcul par réunion montre pour le club concerné un déficit de 3 officiels

O Le premier joker est accordé systématiquement ce qui ramène à 2 le chiffre à utiliser.

O Le club a fourni 25 officiels pour 20 dus sur l'ensemble des 6 réunions du trimestre.

O Le sureffectif de 5 officiels est inférieur à 6. Le joker "Sureffectif" n'est pas attribué. Le chiffre utilisé pour le calcul reste donc de 2.

O La pénalité appliquée sera donc de $2 \times 30\text{€}$ soit 60€

- Des formations d'officiels sont régulièrement programmées dans les locaux du CD31 et dans la mesure du possible si demandé au sein des clubs.

Nous rappelons que les Clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités financières (manque d'officiels ou engagements non réglés) de la saison précédente ne seront pas acceptés aux compétitions de la présente saison jusqu'au règlement des sommes dues.

- **Hygiène**

- * Douche obligatoire avant l'échauffement

- * Port du bonnet obligatoire pour toutes les compétitions

* Lors des compétitions dans toutes les piscines de Haute-Garonne les personnes qui se trouvent au bord du bassin doivent être vêtues d'une **tenue spécifique pour le bord de bassin** (entraîneurs, officiels...).

- **Divers**

* Il n'y a pas de protocole particulier défini lors de l'arrivée des nageurs sur la plage de départ. Les compétiteurs doivent en arrivant, retirer immédiatement leurs vêtements à l'exception du maillot de bain.

* Les compétitions pourront être annulées en cas d'indisponibilité des piscines

* Les horaires sont précisés à titre indicatif, il convient de vérifier sur le live de la compétition.

* Le CD31 dispose d'un site sur lequel vous trouverez de nombreuses informations. N'hésitez pas à le consulter : <http://haute-garonne.ffnatation.fr/script/index.php>

Prévisionnel 8 Septembre

TARIFS 2024

Intitulé	Individuel	Relais	1 Equipe
Meeting départemental	3€	6 €	
Championnat départemental (Benjamins, Juniors/Seniors & Maîtres)	3€	6 €	
Interclubs toutes catégories			30 €
Grand prix du conseil départemental	3€		
Interclubs Avenirs - Benjamins			15 €
Trophées Paule LACOSTE	3€		
Challenge Avenirs	0€		
Meeting National des Maîtres (Compétition C0 incluse)	6.5€	10€	
Forfait non déclaré	5€ / nageur / réunion		
Engagement hors date limite	Doublés après la date limite d'engagement (date donnée sur extranat.fr)		
Pénalité pour manque d'officiel Quota à voir sur le programme de la compétition	30€ / officiel manquant / réunion		
Pénalité pour manque d'évaluateur ENF 1 à 4 nageurs : 1 évaluateur ou assistant, + 4 nageurs : 2 évaluateurs ou assistants	30€ par évaluateur ou assistant manquant / réunion		
Pénalité pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.	100 €		
Participation du CD31 pour organisation de compétition	100€ par demi-journée		

PROCEDURE DE PAIEMENT :

Vous devez imprimer le bon de commande pour valider vos engagements.

Attention veuillez n'imprimer le bon de commande qu'une fois vos engagements définitivement faits (le mieux serait juste avant la date limite car après cette date vous ne pourrez plus le faire).

Le règlement des engagements se fera de préférence par **paiement en ligne par CB via Extranat** ou par virement (demande de RIB/IBAN auprès du CD31) et devra parvenir au Comité Départemental, au plus tard dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période des engagements.

En cas de paiement par chèque, il sera envoyé au siège du CD31 systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Rappel :

- Les sommes dues sont celles des bordereaux initiaux et éventuellement additionnels.
- Lors de compétitions mutualisées avec d'autres CD, les clubs sont priés de payer le bordereau établi par le CD31 et transmis par le CD31 après correction tarifaire, ne pas utiliser le bordereau issu d'Extranat dans ce cas.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX COMBINAISONS

Veillez trouver ci-dessous la note fédérale.



CERCLE DE COMPETENCE NATATION COURSE
CERCLE DE COMPETENCE JUGES ET ARBITRES

A l'attention :

- **des présidentes et présidents des Ligues Régionales et Comités Départementaux,**
- **des cadres techniques, et responsables d'ETR,**
- **des responsables régionaux des officiels,**
- **des présidentes et présidents de club.**

Le 7 décembre 2022

Note de cadrage relative à l'application à compter du 1^{er} janvier 2023 de la décision de « n'autoriser le port des vêtements techniques lors des compétitions qu'à partir de la catégorie Juniors »

INTRODUCTION

Sur proposition du Cercle de Compétence Natation Course, plusieurs évolutions majeures concernant la catégorie Jeunes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en juin dernier.

Parmi elles, une restriction quant à l'usage des « vêtements techniques », en n'autorisant son utilisation qu'à partir de la catégorie Juniors. Cette décision permet de faire valoir l'expression du travail des habilités motrices et aquatiques qui ne sont pas le pré carré des nageurs physiologiquement en avance sur les autres.

La présente note de cadrage vise à préciser ce qui doit être considéré comme un « vêtement technique » afin de permettre d'une part une bonne compréhension de la règle par les nageurs/nageuses et leur entourage, d'autre part un cadre simple pour les officiels qui seront amenés à faire respecter le règlement.

Nous vous remercions d'assurer une large diffusion de cette note.

QU'EST-CE QU'UN VÊTEMENT TECHNIQUE

La seule référence à une homologation par la FINA ne permet pas de distinguer un maillot de bain dit « technique » d'un maillot de bain dit « classique/normal ». En effet, des fabricants ont soumis à l'homologation de la FINA des maillots de bain non techniques.

Il est donc nécessaire de définir des critères simples et facilement identifiables.

Après analyse des différents paramètres qui caractérisent un maillot de bain, et recherche des pratiques d'autres fédérations qui ont pris des décisions comparables, deux critères sont retenus :

1. Le type de couture pour l'assemblage des différentes pièces
2. La forme (coupe)

Le type de couture :

Le caractère technique d'un maillot est essentiellement apporté par le tissu utilisé, qui induit ses performances en termes de glisse et de gainage.

Cependant, il serait très compliqué de déterminer un critère basé sur les caractéristiques du tissu en termes de technique de réalisation (tricoté ou tissé) et de composition car il y a trop de variantes sur le marché.

En revanche, le type de couture utilisé pour l'assemblage des pièces qui le compose est un élément différenciant et facile à juger.

En effet, on peut considérer que globalement les maillots de bain techniques utilisent un tissu tissé, et que la manière de les identifier facilement est qu'ils ont tous des coutures soudées ou collées. À l'inverse, l'assemblage des tissus ordinaires (tricoté) est toujours réalisé par des coutures piquées.

Les illustrations ci-dessous présentent les deux types de couture :



Couture piquée

Couture soudée ou collée

Partant de ce constat, seuls les maillots de bain avec coutures piquées seront autorisés pour les catégories Avenirs et Benjamins. Les maillots à coutures soudées ou collées ne sont autorisés qu'à partir des catégories juniors (*)

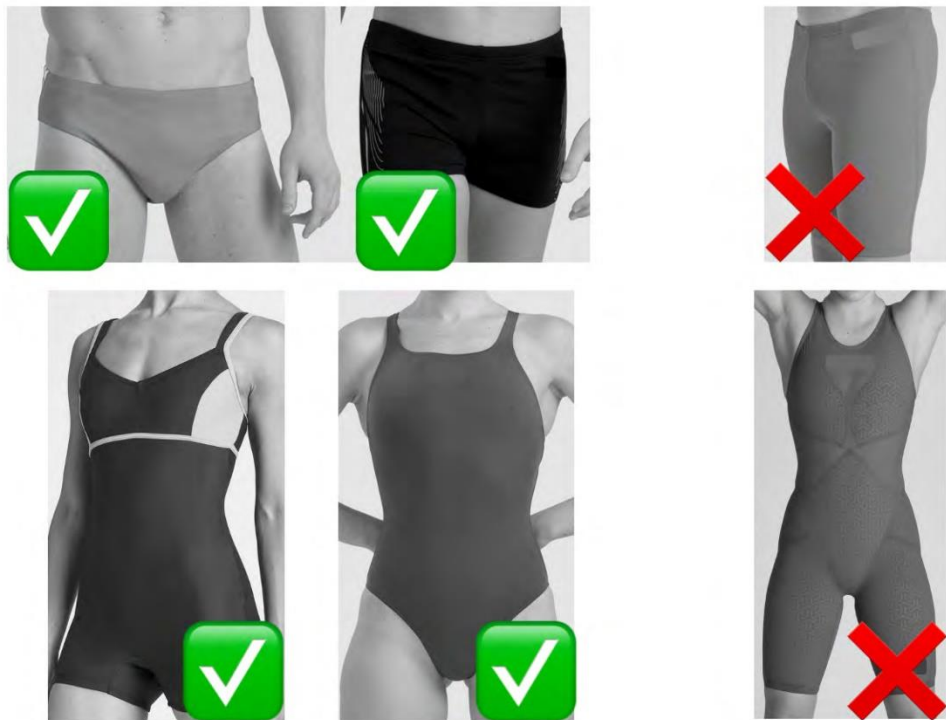
(*) : Exception : les benjamines 2^{ème} année (filles 13 ans) qui seront invitées par la FFN à participer aux championnats de France Juniors au titre des sélections pour la COMEN.

La forme (coupe) :

Associée à la matière utilisée, la coupe du maillot contribue aussi sa performance.

Aussi, pour les catégories soumises à l'interdiction du maillot technique, seules les coupes « traditionnelles » sont autorisées, soit :

- Pour les filles : Seule la coupe « maillot de bain » est autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse
- Pour les garçons : Seules les coupes « short de bain », sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse, et « slip de bain » sont autorisées.



Synthèse :

Pour les catégories Avenirs et Benjamines (*):

- Pour les filles :
 - Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées
 - Coupe « combinaison » non autorisée
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées
- Pour les garçons
 - Coupe « slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées)
 - Coupe « short de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si coutures piquées
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées

A partir des juniors : Application de la réglementation FINA

Consigne pour les encadrants et les officiels

La mise en œuvre d'une nouvelle réglementation nécessite toujours un temps d'explication et d'adaptation, tant pour les nageurs et nageuses, leur entourage, leur encadrement, que pour les officiels.

Nous comptons sur vous pour communiquer largement sur cette nouvelle réglementation et plus encore pour expliquer les fondements et l'esprit qui a prévalu.

Nous invitons les officiels à faire preuve de pédagogie et de bienveillance lors des premières compétitions, afin d'accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle règle, et à nous signaler toutes difficultés rencontrées.

Denis CADON – Président du Cercle Natation Course

Richard MARTINEZ – Directeur de la Natation Course

Marc HANSSLER – Conseiller Technique National – Département Natation Course

- Dimanche 8 Octobre 2023
- 2 réunions

MEETING DE REPRISE

- Lieu : TOULOUSE
- Bassin Alban MINVILLE

- Catégories d'âge : Benjamins/Juniors/Seniors

- Participation libre

- Propositions ExtraNat : du 27/09 au 4/10 ID

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2
- Publication web : J + 1 à J+3
- Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr
- Validation définitive : J + 60

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en Dames et 4 en Messieurs)

400 Nage Libre, 800 Nage Libre, 200 4 Nages, 400 4 Nages.

Toutes les épreuves sont nagées "*classement au temps*".

Epreuves de relais (4 en Dames et 4 en Messieurs)

4x50 4 Nages, 4x100 4 Nages, 4x50 Nage Libre, 4x100 Nage Libre

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat (**ID**).

Engagement individuel : 3 € Engagements relais : 6€

Jury :

Susceptible de modification, fixé sur le doodle

Jusqu'à 3 nageurs 1 officiel par réunion /

de 4 à 8 nageurs 2 officiels par réunion /

de 9 à 15 nageurs 3 officiels par réunion /

de 16 nageurs et + 4 officiels par réunion

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1^{ère} réunion le 8/10	2^{ème} réunion le 8/10
Ouverture des portes : 07h30	Ouverture des portes : 13h30
Début des épreuves : 08h30	Début des épreuves : 14h30
<ul style="list-style-type: none">- 4x50 4 Nages Messieurs- 4x50 4 Nages Dames- 800 Nage Libre Messieurs- 800 Nage Libre Dames- 4x100 Nage Libre Messieurs- 4x100 Nage Libre Dames- 200 4 Nages Messieurs- 200 4 Nages Dames	<ul style="list-style-type: none">- 4x100 4 Nages Dames- 4x100 4 Nages Messieurs- 400 Nage Libre Dames- 400 Nage Libre Messieurs- 4x50 Nage Libre Dames- 4x50 Nage Libre Messieurs- 400 4 Nages Dames- 400 4 Nages Messieurs

Prévisionnel 8 Septembre

■ Samedi 21 et
Dimanche 22 Octobre 2023

■ 3 réunions

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #1

■ Lieu : TOULOUSE

■ Bassin Alex JANY

■ Catégories d'âge : Benjamins/Juniors/Seniors

■ Participation libre

■ Propositions ExtraNat : du 11/10 au 18/10

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en Dames et 18 en Messieurs).

50 Nage Libre, 100 Nage Libre, 200 Nage Libre, 400 Nage Libre, 800 Nage Libre, 1500 Nage Libre, 50 Dos, 100 Dos, 200 Dos, 50 Brasse, 100 Brasse, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Papillon, 200 Papillon, 100 4 Nages, 200 4 Nages, 400 4 Nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat (ID).

Engagement individuel : 3 € Engagements relais : 6€

Limité à 6 engagements max sur toute la compétition par nageur.

Jury :

Susceptible de modification, fixé sur le doodle

Jusqu'à 3 nageurs 1 officiel par réunion /

de 4 à 8 nageurs 2 officiels par réunion /

de 9 à 15 nageurs 3 officiels par réunion /

de 16 nageurs et + 4 officiels par réunion

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

	1^{ère} réunion le 21/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
-	<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Dames *- 1500 Nage Messieurs*- 50 Nage Libre Dames & Messieurs- 50 Nage Libre Dames & Messieurs- 200 Dos Dames- 200 Dos Messieurs- 100 Brasse Dames- 100 Brasse Messieurs- 100 Papillon Dames- 100 Papillon Messieurs- 100 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs
2^{ème} réunion le 22/10 Ouverture des portes : 07h30 Début des épreuves : 08h30	3^{ème} réunion le 22/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Messieurs *- 1500 Nage Dames *- 100 Dos Messieurs- 100 Dos Dames- 200 Brasse Messieurs- 200 Brasse Dames- 50 Papillon Messieurs- 50 Papillon Dames- 200 Nage Libre Messieurs- 200 Nage Libre Dames- 400 4 Nages Messieurs- 400 4 Nages Dames	<ul style="list-style-type: none">- 400 Nage Libre Dames *- 400 Nage Libre Messieurs *- 50 Dos Dames- 50 Dos Messieurs- 200 Papillon Dames- 200 Papillon Messieurs- 50 Brasse Dames- 50 Brasse Messieurs- 200 4 Nages Dames- 200 4 Nages Messieurs- 100 Nage Libre Dames- 100 Nage Libre Messieurs

*L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries des épreuves de demi-fond

- Dimanche 29 Octobre 2023
- 1 réunion

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DES MAÎTRES #1

- Lieu : BALMA
- Bassin : 25 m

- Catégories d'âge : 20 ans et plus (2003 et avant) Dames et Messieurs, catégories WORLD AQUATICS
- Accès sans critères minima

- Propositions ExtraNat : du 18/10 au 25/10
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2
- Publication web : J + 1 à J+3
- Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr
- Validation définitive : J + 60

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la WORLD AQUATICS sont appliquées, plus les C0.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 de spécialité, 100 de spécialité, 200 de spécialité, 400 4 Nages, 400 Nage Libre et 1500 Nage Libre.

Classement au temps.

Épreuves de relais :

4 x 50 Nage Libre, Dames, Messieurs et Mixte*.

4 x 50 4 Nages, Dames, Messieurs et Mixte*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury :

Susceptible de modification, fixé sur le doodle

Jusqu'à 3 nageurs 1 poste d'officiel par réunion /

de 4 à 8 nageurs 2 postes officiels par réunion /

de 9 à 15 nageurs 3 postes d'officiels par réunion /

de 16 nageurs et + 4 postes officiels par réunion.

Un poste d'officiel peut être tenu par un officiel titulaire permanent tout au long de la compétition, ou par un binôme d'officiel nageurs, apparié de manière à ce que le poste soit tenu en permanence au gré des épreuves nagées par les membres du binôme.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2023 (nés en 2003 ou avant).

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID).

Engagement individuel : 3 €, relais 6€.

Limité à 4 engagements individuels max sur toute la compétition par nageur.

Prévisionnel 8 Septembre

Programme et horaires

1^{ère} réunion le 29/10

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h00

- 400 4Nages Dames
- 400 4 Nages Messieurs
- 50 Papillon Dames
- 50 Papillon Messieurs
- 50 Dos Dames
- 50 Dos Messieurs
- 200 Nage Libre Dames
- 200 Nage Libre Messieurs
- 100 4 Nages Dames
- 100 4 Nages Messieurs
- 200 Brasse Dames
- 200 Brasse Messieurs
- 100 Papillon Dames
- 100 Papillon Messieurs
- 100 Dos Dames
- 100 Dos Messieurs
- 50 Brasse Dames
- 50 Brasse Messieurs
- 50 Nage Libre Dames
- 50 Nage Libre Messieurs
- 400 Nage Libre Dames
- 400 Nage Libre Messieurs
- 200 4 Nages Dames
- 200 4 Nages Messieurs
- 200 Dos Dames
- 200 Dos Messieurs
- 200 Papillon Dames
- 200 Papillon Messieurs
- 100 Nage Libre Dames
- 100 Nage Libre Messieurs
- 100 Brasse Dames
- 100 Brasse Messieurs

Pause

- 4x50 Nage Libre Dames,
- 4x50 Nage Libre Messieurs
- 4x50 Nage Libre Mixte
- 4x50 4 Nages Dames
- 4x50 4 Nages Messieurs
- 4x50 4 Nages Mixte

Pour certaines épreuves, les séries Dames et Messieurs pourront être fusionnées

CHAMPIONNATS NATIONAUX
INTERCLUBS TC
(POULE DEPARTEMENTALE)

- Dimanche 12 Novembre 2023
- 2 réunions

- Lieu : MURET
- Bassin 50m / 6 couloirs
- Compétition d'animation

- Toutes catégories d'âge confondues Dames et Messieurs
- Compétition par équipes de club de 10 nageurs

- Propositions ExtraNat : du 01/11 au 08/11
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2
- Publication web : J + 1 à J+3
- Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr
- Validation définitive : J + 60

Préambule

Le règlement de cette compétition est établi en conformité à l'Annuel Règlement Natation Course 2023. En cas de doute et de litige se reporter à ce dernier.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en Dames et 10 en Messieurs)

100 Nage libre, 400 Nage Libre, 100 Dos, 200 Dos, 100 Brasse, 200 Brasse, 100 Papillon, 200 Papillon, 100 4 Nages, 200 4 Nages.

Classement au temps

Epreuves de relais (3 en Dames et 3 en Messieurs)

4x100 4 Nages, 10x50 Nage Libre, 4x200 Nage Libre

Classement au temps

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la WORLD AQUATICS.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat (ID).

Engagement par équipe : 30€

Jury

Susceptible de modification, fixé sur le doodle

1 officiel par équipe engagées. Maximum 4 par club.

En cas d'absence : pénalité financière de 30 € par équipe et par réunion.

Dispositions particulières

La Ligue fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200 m Nage Libre au lieu de 200 m

Papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.

2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical :

l'épreuve n'a pas été nagée

5. Deuxième faux départ (cas n° 1) – Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) – Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) – Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m Nage Libre.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m Nage Libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10x50 nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié ayant réalisé une performance du niveau du collectif national (lors de la saison précédente ou de la saison en cours), quel que soit son statut ou sa nationalité, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès du cadre technique référent de la région d'origine.

Pour les championnats interclubs de Ligue et départementaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre Etat membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2019) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré du 21 au 30 novembre. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le 30 octobre 2022.

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 1er janvier au 30 octobre 2023, inscrits sur les listes de Haut-Niveau, dès la liste Espoirs.

Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point.

En cas de forfait dans une équipe en bords de bassin, seul le remplacement du nageur sera admis, poste pour poste. Aucune recomposition partielle ou globale d'équipe ne sera admise, et cela afin de ne pas nuire au timing de la compétition. Les modifications sont acceptées par mail jusqu'à 17h00 veille de la compétition.

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs, des épreuves individuelles pour les remplaçants. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Les courses des remplaçants se dérouleront à l'issue des relais 10 x 50 NL Messieurs

Classement des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne seront pas classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront validées et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 Nage Libre, 4 x 100 4 Nages et 4 x 200 Nage Libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les ligues fourniront le classement des équipes Dames d'une part et Messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacune des ligues responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes Dames et les vingt premières équipes Messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en Dames et les vingt équipes suivantes en Messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 prendra en compte :

- les 160 équipes suivantes en Dames et les 160 équipes suivantes en Messieurs seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

Pour le classement des clubs en série Nationale, seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération : il ne peut y avoir un même club classé en N1A, et en N1B et en N2.

Classement National des Clubs « Classement des épreuves par équipes »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet dans le règlement fédéral.

Récompense

1 coupe aux 3 premières équipes masculines et féminines de la compétition

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1^{ère} réunion le 12/11	2^{ème} réunion le 12/11
Ouverture des portes : 07h30	Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 08h30	Début des épreuves : 15h00
<ul style="list-style-type: none">- 10x50 Nage Libre Dames- 10x50 Nage Libre Messieurs- Course des remplaçants- 100 Dos Dames- 200 Dos Messieurs- 100 Brasse Dames- 200 Brasse Messieurs- 100 Nage Libre Dames- 400 Nage Libre Messieurs- 100 Papillon Dames- 200 Papillon Messieurs- 100 4 Nages Dames- 200 4 Nages Messieurs <p style="text-align: right;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none">- 4x200 Nage Libre Dames	<ul style="list-style-type: none">- 4x200 Nage Libre Messieurs- 200 Dos Dames- 100 Dos Messieurs- 200 Brasse Dames- 100 Brasse Messieurs- 400 Nage Libre Dames- 100 Nage Libre Messieurs- 200 Papillon Dames- 100 Papillon Messieurs- 200 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs <p style="text-align: right;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none">- 4x100 4 Nages Dames- 4x100 4 Nages Messieurs

Prévisionnel 8 Septembre

■ Samedi 25 et
Dimanche 26 Novembre 2023

■ 3 réunions

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #2

■ Lieu : TOULOUSE

■ Bassin Alex JANY

■ Catégories d'âge : Benjamins/Juniors/Seniors

■ Participation libre

■ Propositions ExtraNat : du 15/11 au 22/11

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en Dames et 18 en Messieurs).

50 Nage Libre, 100 Nage Libre, 200 Nage Libre, 400 Nage Libre, 800 Nage Libre, 1500 Nage Libre, 50 Dos, 100 Dos, 200 Dos, 50 Brasse, 100 Brasse, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Papillon, 200 Papillon, 100 4 Nages, 200 4 Nages, 400 4 Nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat (**ID**).

Engagement individuel : 3 € Engagements relais : 6€

Limité à 6 engagements max sur toute la compétition par nageur.

Jury :

Susceptible de modification, fixé sur le doodle

Jusqu'à 3 nageurs 1 officiel par réunion /

de 4 à 8 nageurs 2 officiels par réunion /

de 9 à 15 nageurs 3 officiels par réunion /

de 16 nageurs et + 4 officiels par réunion

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

	1^{ère} réunion le 21/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
-	<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Dames *- 1500 Nage Messieurs*- 50 Nage Libre Dames & Messieurs- 50 Nage Libre Dames & Messieurs- 200 Dos Dames- 200 Dos Messieurs- 100 Brasse Dames- 100 Brasse Messieurs- 100 Papillon Dames- 100 Papillon Messieurs- 100 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs
2^{ème} réunion le 22/10 Ouverture des portes : 07h30 Début des épreuves : 08h30	3^{ème} réunion le 22/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Messieurs *- 1500 Nage Dames *- 100 Dos Messieurs- 100 Dos Dames- 200 Brasse Messieurs- 200 Brasse Dames- 50 Papillon Messieurs- 50 Papillon Dames- 200 Nage Libre Messieurs- 200 Nage Libre Dames- 400 4 Nages Messieurs- 400 4 Nages Dames	<ul style="list-style-type: none">- 400 Nage Libre Dames *- 400 Nage Libre Messieurs *- 50 Dos Dames- 50 Dos Messieurs- 200 Papillon Dames- 200 Papillon Messieurs- 50 Brasse Dames- 50 Brasse Messieurs- 200 4 Nages Dames- 200 4 Nages Messieurs- 100 Nage Libre Dames- 100 Nage Libre Messieurs

*L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries des épreuves de demi-fond

■ Samedi 3 Décembre 2023

■ 1 réunion

INTERCLUBS AVENIRS

■ Lieu : Toulouse

■ Bassin : Alfred Nakache

■ Catégories d'âge : Avenirs Filles 11 ans et -, Garçons 12 ans et -

■ Équipes de 4 nageurs

■ Propositions ExtraNat : du 22/11 au 29/11

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Préambule

Le règlement de cette compétition est établi en conformité à l'Annuel Règlement Natation Course 2023. En cas de doute et de litige se reporter à ce dernier.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (5 en Filles et 5 en Garçons).

50 Nage Libre, 50 Dos, 50 Brasse, 50 Papillon et 100 4 Nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en Filles et 2 en Garçons).

4x50 4 Nages et 4 x 500 Nage Libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WORLD AQUATICS.

Jury

1 officiel par équipe.

Pénalité de 30€ par officiel manquant

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 Nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou composées par plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Les remplaçants feront l'objet d'une compétition à part.

En cas de forfait dans une équipe en bords de bassin, seul le remplacement du nageur sera admis, poste pour poste. Aucune reconstitution partielle ou globale d'équipe ne sera admise, et cela afin de ne pas nuire au timing de la compétition. Les modifications sont acceptées par mail jusqu'à 17h00 veille de la compétition.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat (ID).

Engagement par équipe : 15€

Gestion des remplaçants ou des équipes particulières :

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », le gestionnaire créera directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition pourra contenir des équipes mixtes, des équipes composées de plusieurs clubs, des épreuves individuelles pour les remplaçants. Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points des relais ne sont pas doublés.

Récompenses

1 coupe aux 3 premières équipes masculines et féminines de la compétition

Programme et horaires

<p>1^{re} réunion le 3/12 Ouverture des portes : 14 h 00 Début des épreuves : 15 h 00</p>
<ul style="list-style-type: none">- 4 x 50 4 Nages Dames- 4x50 4 Nages Messieurs- 100 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs- 50 Papillon Dames- 50 Papillon Messieurs- 50 m Dos Dames- 50 Dos Messieurs- 50 Brasse Dames- 50 Brasse Messieurs <p style="text-align: center;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none">- 4x50 Nage Libre Dames- 4x50 Nage Libre Messieurs